

enregistre ou je n'aurais
d'ailleurs sûtes —
j'additionne mes voix
et je trouve 34 — il n'y
aura que 59 votants.
En admettant bien un
quatre défaut au cas j'ai
encore la majorité
suffisante — cela
fera-t-elle mieux encore,
si — — — vous me
devinez. Les candidats
sont d'une indigne et d'un
impardonnable!!

↘

Paris, 2 Janvier 1880



Très-honorable Messieurs,

Je vous envoie, ci-joint:
1° la feuille des
envelopes de Tunis et
de Carthage à l'échelle
de $\frac{1}{20.000}$
2° la feuille de
Bizerte à la même
échelle
3° quatre feuilles
portant les nos 1, 2,
3 et 4, de l'Atlas
à l'échelle de $\frac{1}{100.000}$,

entre Bizerte et
Soud arbas par
Lepus et le Ref
C'est l'itinéraire de
la grande voie romaine
qui reliait Hippo Zante
Utique ex Carthage
ava Carthage

C'est un premier
tirage qui comporte
entre quelques corrections
et additions — My
relever plus tard les
feuilles définitives —
Je suis heureux de
vous envoyer celle-ci
qui vous permettra
de repartir par la
paix et un voyage
dans la Comtat

mais se trouvant
regresser, sur lesquels
flottera bientôt
l'empire le pavillon
de la France.

Veuillez agréer
Messieurs mes sentiments
de respectueux
Amis dévoués

J. S. (arrivé)

J. S. Ma communication
marche bien — La
discussion m'a été
très favorable — Je
recueille chaque jour les
preuves les plus éloquantes
dans les journaux de mardi
ou mercredi, j'en

MINISTÈRE
DE LA GUERRE.

Cabinet
du Ministre.

Paris, le 20 Mai - 1880.

Mon cher Ferrion,

À la suite de ta communication du
20 mars dernier, le Ministre a prescrit de
rechercher s'il serait possible de mettre à la
disposition de M. Lacaze. Dehincis un des
bâtimens militaires de la presqu'île de
Fort-Sens, pour y installer un laboratoire
d'études géologiques.

Le résultat de cet examen vient
d'être soumis au Général pour la con-
clusion de qui en l'état actuel, vu les besoins
constatés des divers services militaires installés
à Fort-Sens, augmentés par la création

Au lieu de la 1^{re} Colonel Ferrion,
Chef de la Section Géologique au 5^e Bureau de l'Etat-Major Général.

du nouveau service maritime qui s'ouvrira
au mois de Juillet prochain, il ne sera pas
possible de se prononcer, avant cette époque,
sur la copie demandée par l'Institut
de l'Instruction Publique pour M. Salaz.
- Desthierd.

La solution de cette question est donc
ajournée; mais tu peux être assuré que je
ne perdrai pas de vue l'intérêt que tu y
attaches lorsqu'elle sera représentée au Ministre.

Bien à toi.

F. Guizot

Paris, 20 mai 1832

M. de Mesmes,
après une nouvelle tentative
voilà la lettre que je reçois,
l'un y renvoye que tout espoir
n'est pas perdu. Le Ministre
serait très heureux de voir
être agréable.

Je suis ravi d'apprendre de
toi, à mon retour de
Madrid, où je vais passer
trois semaines.

Reçois, mon cher cousin,
mes sentiments les plus
cordialement dévoués.

F. Guizot

MINISTÈRE
DE LA GUERRE.

Cabinet
du Ministre.

Paris, le 21 Mai - 1880.

Monsieur le Docteur

J'ai m'empresse de vous faire connaître,
en réponse à votre lettre du 13 de ce mois,
qu'à la demande du département de
l'Instruction Publique, le Ministre a,
en effet, autorisé de rechercher s'il serait
possible de mettre à la disposition de M. Lacaze-
Duthiers un des bâtiments militaires de la
caserne de St. Sordus, pour y installer un
laboratoire d'études zoologiques.

Le résultat de cet examen vient d'être
soumis à M. le Général Fauré, et la conclusion
est, qu'en l'état actuel, vu les besoins constatés

Attention le Docteur Ferry,
Médecin Principal de 1^{er} classe,
secrétaire du Comité de Santé des armées.

des divers services installés à Fort-Haudou,
augmentés par la création du nouveau service
maritime qui s'ouvrira au mois de
juillet prochain, il ne sera pas possible
de se prononcer, avant cette époque, sur
la mesure demandée pour l'usage rétroactif.

La solution de cette question est donc
ajournée; mais soyez bien assuré que je
ne perdrai pas de vue l'intérêt que vous y
attachez quand elle sera représentée au
Ministre.



Veuillez recevoir, Monsieur le Docteur,
l'assurance de mon sentiment le plus distingué
et dévoué.

Le Chef de B^{te} Off. D'ordonnance

L. J. J. J.